

Affaire suivie par :

Laëtitia PAJADON

Tel : 02 38 77 31 40

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. NEUVY-GUILLY -

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS - MAIRE DE NEUVY EN SULLIAS

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP NEUVY-GUILLY

Prélèvement	00153359	Commune	NEUVY-EN-SULLIAS
Unité de gestion	0196 SIAEP NEUVY-GUILLY	Prélevé le :	vendredi 23 septembre 2022 à 09h30
Installation	UDI 000612 SYND. NEUVY EN SULLIAS	par :	CARSO-JA
Point de surveillance	P 0000000578 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	SALLE POLYVALENTE, LAVABO SANITAIRES FEMMES	Motif:	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	20,1	°C				25,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type dell'analyse : D1D2 Code SISE de l'analyse : 00167385 Référence laboratoire : LSE2209-55228

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	0,35	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,94	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	258	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L			0,50	

FER ET MANGANESE

Fer total	38	µg/L				200,00
-----------	----	------	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cadmium	<1	µg/L			5,00	
Chrome total	<5	µg/L			50,00	
Cuivre	0,029	mg/L			2,00	1,00
Nickel	<5	µg/L			20,00	
Plomb	<2	µg/L			10,00	
Antimoine	<1	µg/L			5,00	

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	0,0068	µg/L			0,50	
----------------------------	--------	------	--	--	------	--

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L			0,01	
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L			0,10	
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L			0,10	
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L			0,10	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L			0,10	
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L			0,10	

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,10	µg/L			0,10	
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L			0,10	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00153359)

Signé à Orléans le 9 novembre 2022

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en cuivre ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution (circulaire DGS/SD7A n°45 du 5 février 2004). La teneur en chlorure de vinyle ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. La présence de cette molécule est directement liée à la présence de canalisation en polychlorure de vinyle posée avant 1980, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire
La référente Eaux potable et de loisirs



Sahondra RAMANANTSOA